

L'ACTUALITÉ EN SUISSE ROMANDE

Des vents de mécontentement

L'éolien n'a pas fini de subir des vents contraires dans le canton de Fribourg. Onze communes ont saisi le Tribunal fédéral pour contester le refus du Conseil d'État de réviser ce volet-là de son plan directeur cantonal, rapporte la RTS. Les autorités locales espèrent ainsi être «entendues» par le Gouvernement. Il s'agit de Vuisternens-devant-Romont, La Sonnaz, Billens-Hennens, Les Grangettes, La Verrerie, Pont-en-Ogoz, Sâles, Siviriez, Sorens, Ursy et Villorsonens. À Romont, des citoyens s'attaquent, eux aussi, aux aérogénérateurs, note *La Liberté*. Ils demandent à leur Exécutif d'intervenir pour réexaminer le bien-fondé de certains projets.

Progression pas à pas

Elle doit relier Annemasse à Saint-Genis-Pouilly (F), en passant par Genève. La voie verte, réalisation phare du projet d'agglomération dédiée à la mobilité douce, avance pas à pas. Actuellement, Vernier en construit un tronçon au sein du nouveau quartier des Étangs. Sur cette portion-là, le chemin sera aménagé du côté de la zone villa pour que piétons et cyclistes puissent passer librement, relate Radio Lac. Des places de stationnement seront notamment supprimées. Si chaque commune progresse à son rythme, l'ensemble de l'ouvrage devrait être terminé en 2026 ou 2027.

Protection contre les crues

Le Gouvernement jurassien a octroyé une subvention de 2,5 millions de francs au chef-lieu du canton pour la réalisation de la sixième étape du projet «Delémont Marée Basse». Ces travaux permettront de terminer la sécurisation du centre-ville contre les inondations, tout en améliorant les qualités écologiques de la Sorne, notamment pour la faune piscicole, précisent les autorités dans un communiqué. Une autre aide, d'un demi-million de francs, a également été accordée en faveur de divers aménagements contre les crues et pour la revitalisation de la Birse.

Feu vert pour le parc du Doubs

Le Parc naturel régional du Doubs peut aborder la prochaine décennie avec sérénité. Seize communes des cantons du Jura, de Berne et de Neuchâtel ont récemment accepté la nouvelle charte portant sur la période 2023-2032. Au terme de ce processus, le regroupement gagne même un membre. Parmi les objectifs des années à venir, l'entité désire notamment renforcer son action en faveur de l'agriculture et du tourisme, agir davantage pour la mobilité douce, mais aussi intégrer les autorités locales dans la gouvernance, relaient plusieurs médias.

Flotte de bus moins polluante

Coup d'accélérateur pour la décarbonisation des transports publics neuchâtelois. Le Conseil d'État a approuvé la demande de la société TransN: celle-ci va acquérir trente trolleybus déperçables à batterie, pour un coût de 33 millions de francs. Ce choix s'inscrit dans la stratégie climatique cantonale, d'autant qu'il était devenu nécessaire de remplacer le matériel existant, rappelle le Gouvernement dans un communiqué. Les nouveaux véhicules seront mis en exploitation dès 2024 sur les réseaux urbains de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Les agglomérations de Fribourg et Zurich ont déjà opté pour pareille technologie.

Des nichoirs pour les choucas

Préoccupé par le sort des choucas des Tours, le groupe des jeunes de Nos Oiseaux a pris les choses en main. Les membres de la société œuvrant à la protection des volatiles ont ainsi installé 24 nichoirs dans le Chablais, rapporte Rhône FM. Les maisonnettes ont été accrochées sur des pylônes de lignes électriques, offrant à cette espèce des lieux de pose en hauteur et faciles d'accès. On en retrouve à Collonges, mais aussi dans deux communes vaudoises, Bex et Ollon. Cette opération a été menée avec le concours de l'antenne valaisanne de la station ornithologique suisse et de Romande Energie.

Pollution des sols sous la loupe

Le Canton de Vaud va lancer une nouvelle enquête concernant la pollution aux dioxines. Lausanne, touchée l'an dernier, n'est pas la seule commune romande concernée par des taux excessifs, indiquent plusieurs médias. D'autres sites vaudois pourraient être concernés. Les investigations seront menées conjointement avec les services vétérinaires et de la santé pour apporter des réponses, en particulier sur le cas des poules et des œufs, a souligné Cornelis Neet, directeur général de l'environnement, dans l'émission *À bon entendeur* sur RTS Un. Le but est de faire un état des lieux complet.



LA PHOTO Deuxième printemps pour la grainothèque suisse

Créée en mars 2021 par le collectif Nartifikultur dans une ancienne banque au centre-ville de Bâle, la Bourse suisse des semences est une plateforme nationale d'échanges de graines bios potagères et ornementales. Après une première année florissante – 150 variétés de plantes figurent désormais au catalogue –, elle vient de rouvrir ses portes pour la belle saison. Dons et demandes peuvent se faire sur place ou par courrier postal. Plus d'infos: www.samenborse.ch

ÉCLAIRAGE



NOTRE INVITÉE
Anne Chenevard
Productrice de lait à Corcelles-le-Jorat (VD) et présidente de la coopérative Lait équitable.

Disponibles dans les succursales romandes de Migros depuis l'année dernière, les briques de Lait équitable quitteront les rayons du géant orange le 1^{er} mars.

Pourquoi ce revirement de situation, un an seulement après la commercialisation de votre Lait équitable chez ce grand distributeur?

► Parce que la direction de Migros a décidé de passer tous ses laits en «Lait des prés IP-Suisse» à partir du 1^{er} janvier de cette année. Cela concernait donc aussi nos briques. Or nous avons refusé ce changement pour trois raisons: la première, c'est que 50% seulement de nos producteurs auraient pu répondre au cahier des charges de ce label exigé par Migros. Nous aurions donc dû soit l'imposer à l'autre moitié, soit leur demander de quitter la coopérative. La deuxième raison, c'est que cela nous semblait un non-sens d'apposer des labels supplémentaires sur un produit qui possède déjà une identité forte. Troisièmement enfin, parce que nous considérons que ce n'est pas à la grande distribution de dicter des normes de production. Nous avons dès lors refusé d'entrer en matière et la sanction a été nette: Migros a décidé de nous retirer de son assortiment.

On imagine que cette décision représente une perte considérable pour Faireswiss...

► Oui. C'est un marché important que nous venons de perdre, mais aussi des points de vente faciles d'accès pour les consommateurs. Cela nous permettait d'atteindre une clientèle qu'on ne toucherait pas autrement. Les succursales romandes de Migros avaient

d'ailleurs joué le jeu, nous étions bien placés sur les rayons et les statistiques des ventes ne cessaient de grimper. Mais nous allons remettre l'ouvrage sur le métier pour trouver d'autres débouchés dans la grande distribution. Et puis, nous restons présents dans plus de 500 points de vente à travers toute la Suisse, dont les magasins Manor, qui nous soutiennent depuis le début, les enseignes Aligro, PAM ou Edelweiss, ainsi que de nombreuses épiceries.

Un peu plus de deux ans après son lancement, le Lait équitable continue-t-il de gagner des parts de marché?

► Oui, et nous sommes très heureux des résultats. En 2021, nous avons vendu 1,7 million de litres de lait, contre un peu plus d'un million en 2020. Cette augmentation nous a d'ailleurs permis d'accueillir de nouveaux adhérents au début de cette année. Nous sommes désormais 85 producteurs dans toute la Suisse, soit 25 de plus qu'il y a un an. Bien sûr, comme je le dis souvent, cela reste une goutte dans l'océan laitier de notre pays, mais il faut vraiment savoir que ce franc de rétribution garanti lors de l'achat d'une brique équitable change concrètement la vie des exploitants agricoles qui la produisent.

PROPOS RECUEILLIS PAR

AURÉLIE JAQUET

+ D'INFOS Les points de vente du Lait équitable sont disponibles sur le site www.faireswiss.ch

Suivez-nous chaque semaine aussi sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/terreetnature
www.youtube.com/TerreNature
@terreetnature

Terre & Nature

